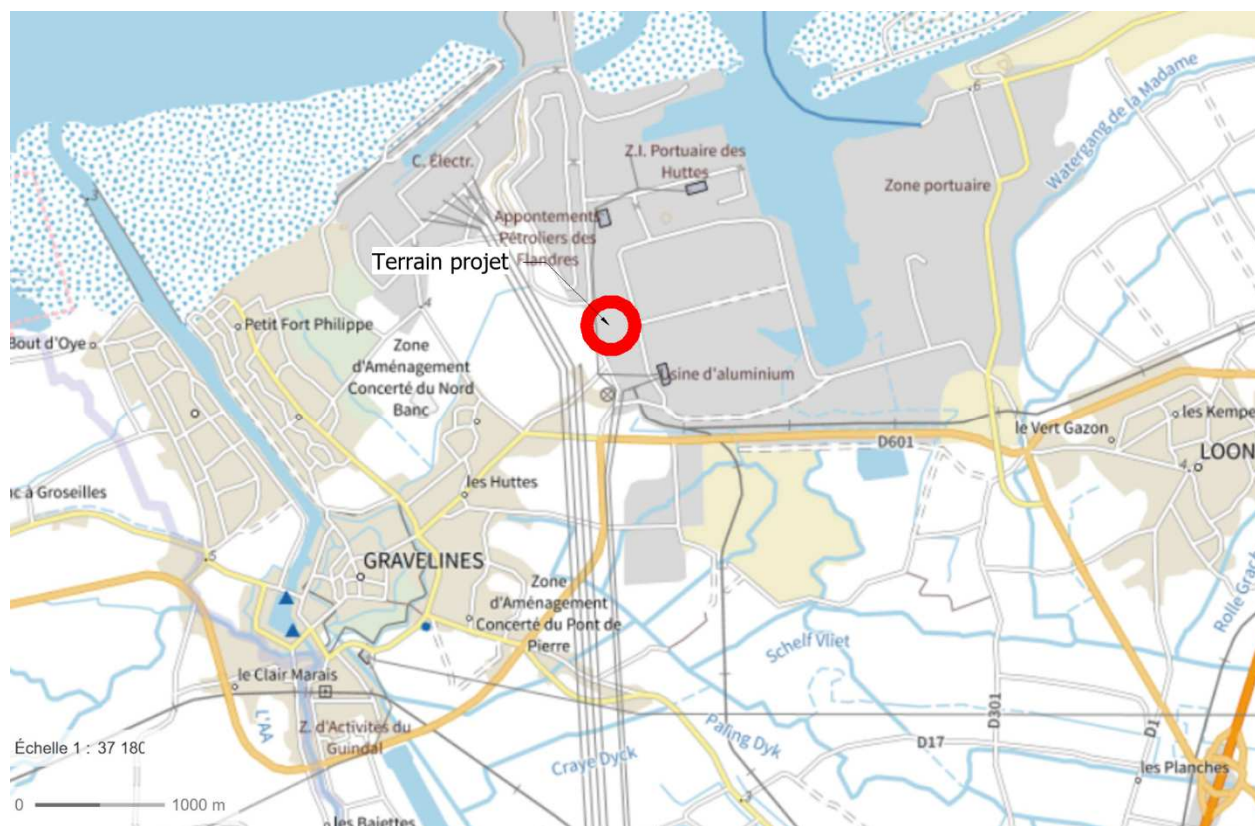


MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLEE-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :****Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES****NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET****A. Présentation du terrain et de ses abords**

Le terrain du projet se situe à Gravelines (59820), dans la zone industrialo-portuaire située au Nord de la ville. Il est en zone UIP du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitat et Déplacement (PLUIHD). Il s'implante dans une zone gérée par le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD).

Situation du terrain projet à l'échelle Communale :

L'unité foncière sur laquelle s'implante le projet est composé de deux parcelles référencées :

000 AK 0019 / d'une surface de 478 884 m²

000 AL 0027 / d'une surface de 493 796 m²

Pour une surface totale de l'unité foncière de 972 680 m².

MAÎTRE D'OUVRAGE :**AMELI Green Lime Solutions**

3031 rue du Comte Jean

59 760 GRANDE SYNTHÉ

**AMELI**

GREEN LIME SOLUTIONS

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram

59 140 DUNKERQUE

44 Rue des Frères Lumière

59 000 LILLE

E-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :****Construction d'une usine de****production de chaux**

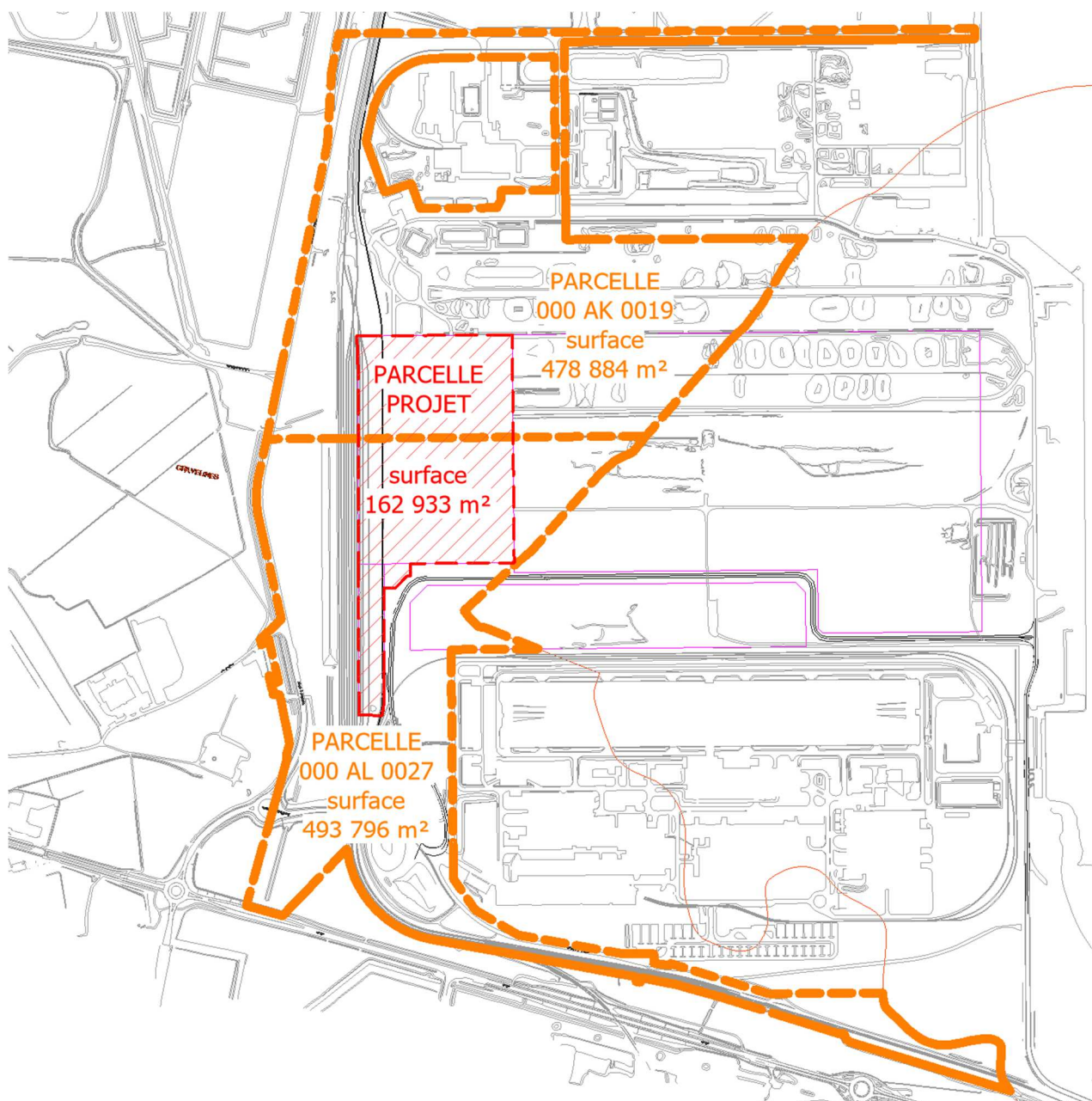
à GRAVELINES

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

Le projet occupe une petite emprise de l'unité foncière, appelée "parcelle projet".

Celle-ci s'implante à cheval sur les deux parcelles, sur une surface de 162 933 m²

Plan de repérage de l'unité foncière et de la « parcelle projet » :



MAÎTRE D'OUVRAGE :**AMELI Green Lime Solutions**

3031 rue du Comte Jean

59 760 GRANDE SYNTHE

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram

59 140 DUNKERQUE

44 Rue des Frères Lumière

59 000 LILLE

E-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :****Construction d'une usine de****production de chaux**

à GRAVELINES

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**Description des abords du terrain :**

La parcelle projet est implantée dans une vaste zone indutrialo-portuaire.

On retrouve :

- au Sud et au Nord, plusieurs sites indutriels et des voiries de distribution
- à l'Est, une vaste zone non aménagée se développant jusqu'au bassin de l'atlantique du GPMD
- à l'Ouest, dans un premier temps un réseaux de voies ferrées longeant la parcelle et au dela une zone boisée

Photographies de l'environnement industriel situé au Nord, Sud et Est du terrain

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions

3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ



SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE

E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

Photographie de la zone à l'Est du terrain



Photographie de la zone à l'Ouest du terrain



MAÎTRE D'OUVRAGE :

AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**Description de l'état actuel de la parcelle projet :**

La parcelle projet se présente comme une grande étendue, globalement libre de construction, seul un petit bâtiment contenant un transformateur électrique est présent en partie Nord.

La topographie ne présente pas de dénivelé particulier, la parcelle est globalement plane.

Elle comporte :

- deux voies carrossables, la parcourant du Sud au Nord et d'Est en Ouest
- quatre voies de chemin de fer, la parcourant du Sud au Nord, le long de sa limite Ouest

Elle est recouverte d'une végétation sauvage. Composée de plantes de type graminées et de végétation plus haute le long des voies de circulation (buissons / arbres en cépées)

Sur son extrémité Nord, on trouve les vestiges d'une zone servant de stockage de matériaux minéraux en plein air.

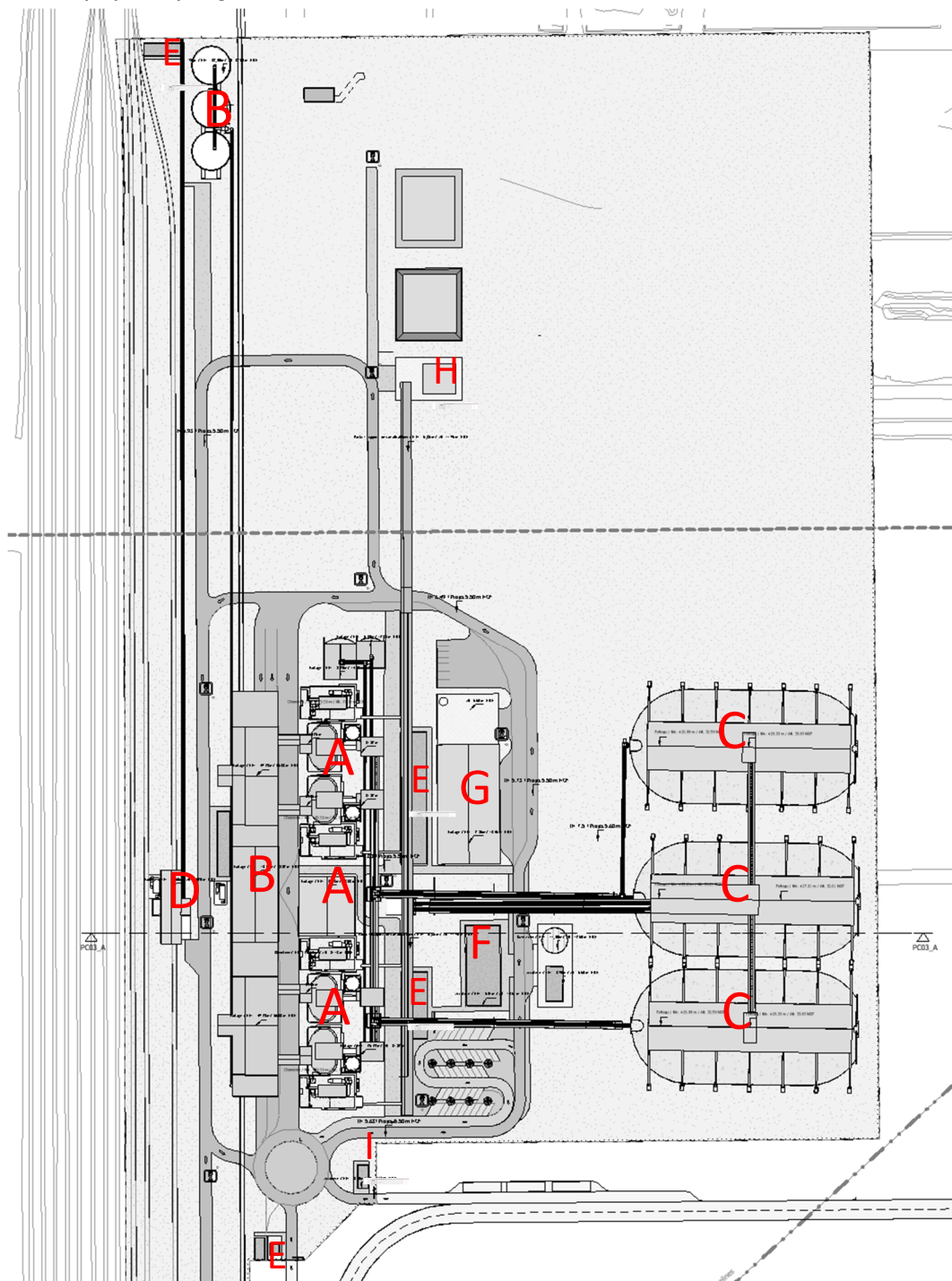
B. Présentation du projet**1) PROGRAMME**

Le projet consiste en la création d'une usine de production de chaux.

Il comporte :

- des bâtiments de production : fours / broyage de brique / laboratoire **(A)**
- des bâtiments de stockage des produits finis **(B)**
- trois zones de stockage des matières premières, couvertes d'un auvent **(C)**
- un bâtiment pour le chargement et déchargement des trains et camion **(D)**
- des locaux techniques (sous stations électriques / poste gaz) **(E)**
- des locaux sociaux et bureaux **(F)**
- un atelier de maintenance et entrepôt **(G)**
- une station de traitement des eaux usées industrielles **(H)**
- un poste de garde **(I)**

Pour la production de chaux, l'usine recevra de la pierre à chaux par train ou bateau (via camion). Cette pierre sera stockée au niveau des zones **(C)**, les pierres seront ensuite transférées par convoyeurs vers les zones **(A)** puis après transformation de la pierre en chaux, celle-ci sera stockée dans les bâtiments **(B)** avant d'être rechargée en train, ou en camion pour être expédiée.

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLEE-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET****Plan Masse du projet / repérage des bâtiments :**

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ



SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE
2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET : Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

2) IMPLANTATION

Le PLUiHD ne prévoit aucune règle en zone UIP pour l'implantation des bâtiments par rapport au domaine public ou aux limites séparatives, ni de distance minimale entre les bâtiments.

Organisés le long des voiries de dessertes internes, les bâtiments sont implantés les uns par rapport aux autres, dans la logique du process industriel auquel est destiné le site.

Altimétrie

L'ensemble des dalles basses des différents ouvrages, sont implantées à une altimétrie identique, correspondant au niveau 5,60 NGF.

Les voiries de desserte seront réglées de manière à desservir les bâtiments, tout en garantissant l'écoulement des eaux de pluie,

Les zones non bâties recevront un nivellement général aux abords des bâtiments. Le reste des surfaces seront laissées en l'état.

3) VOLUMETRIE

Les bâtiments de stockage (A):

Il présente une base rectangulaire, et est découpé sur sa longueur en 3 entités :

-la partie centrale présente une élévation de faible hauteur (17,97m) et est couverte d'une toiture à double pan, dont le faîtage est centré et parallèle à son grand côté, et culmine à 12,37m.

-les deux parties latérales, qui sont identiques, présentent une forme verticalement élancée, posée sur des pilotis. Elles sont composées d'élévations de hauteurs variées, couvertes de toitures à simple et double pan, dont les faîtages sont perpendiculaires au grand côté du volume, et culminent à 49,73m.

Les bâtiments de production (B) :

Sont de formes verticalement élancées, composés d'éléments techniques tanto cylindrique tanto parallélépipédiques. Certaines parties reçoivent une couverture à simple pan, dont le faîtage culmine à 56,68m. Ces bâtiments comportent aussi des cheminées, qui culminent à 75,53m.

Le bâtiment de broyage des briquettes + laboratoire (C) et l'atelier maintenance/entrepôt (F) :

Présentent une forme de base rectangulaire et une simple élévation, recevant une toiture à double pente, dont le faîtage est centré et parallèle au plus long côté. L'un culminant à 7,73 m et l'autre à 7,86m.

Les bâtiments des sous stations électriques (J), des bureaux/vestiaires (H), de pompage des eaux incendie (I), du poste de garde (M) :

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLEE-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :****Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES****NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**

Présentent une forme rectangulaire, de faible élévation (H.3,60m), recevant une toiture plate et un relevé d'acrotère périphérique.

Les auvents au-dessus des stockages de matières premières (E) :

Sont au nombre de trois et se présentent comme des grandes couvertures posées sur des poteaux reprenant l'inclinaison des toitures qu'ils supportent.

Les couvertures sont décollées du sol de 16,92m et présentent pour chacune, une forme principale à double pan et une partie secondaire, de largeur moindre, posée à l'intérieur des pans principaux. Elle forme une élévation, coiffée d'une seconde toiture à double pan, dont le faîtage est aligné à la couverture principale.

4) MATERIALITELes bâtiments de production et de stockage (A/B/C), de chargement trains/camions (D) et l'atelier maintenance (F), et de la STEP (K), sont composés :

- de parois revêtues d'un bardage métallique laqué, à ondes verticales, de teinte beige
- de toitures à deux pans, recouvertes d'un complexe bac acier/isolant/étanchéité, de ton gris.

Les bâtiments des sous stations électriques (J), et de pompage des eaux incendie (I), sont composés :

- de parois en béton, de ton gris clair
- de couvertures composées d'une dalle béton, recouverte d'un isolant et d'une étanchéité, de ton gris

Les auvents au-dessus des stockages de matières premières (E), sont composés :

- d'une ossature en métal laqué, de ton gris
- d'une couverture, composée de bac acier pour les parties inclinées et de bardage métallique laqué, à ondes verticales, pour les parties verticales, l'ensemble de teinte beige

Le bâtiment des bureaux et vestiaires (H), est composé :

- de parois revêtues d'un bardage métallique laqué, à ondes verticales, de teinte beige
- d'une couverture composée d'une dalle béton, recouverte d'un isolant et d'une étanchéité, de ton gris

Le poste de garde (N) et le poste de raccordement gaz (M), sont composés :

- de parois en maçonneries recouvertes d'un enduit minéral, de ton gris clair
- de couvertures composées d'une dalle béton, recouverte d'un isolant et d'une étanchéité, de ton gris

Les silos de stockages « tampon » (L) et la cuve pour les eaux incendie, sont composées :

- de parois en acier, de ton gris
- de couvertures en bac acier, de ton gris

MAÎTRE D'OUVRAGE :

AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**5) CLOTURES**Tracés des clôtures :

La parcelle projet sera partiellement clôturée, afin de permettre le fonctionnement des voies ferrées la traversant :

- limites EST totalement clôturées
- limite OUEST laissée ouverte
- limites SUD partiellement fermées / point SUD laissée ouverte
- limite Nord partiellement fermée / laissée ouverte au droit des voies ferrées

Nota : au SUD et au NORD, le GPMD prévoit de prolonger la clôture en dehors de la parcelle projet pour sécuriser les voies ferrées.

Types des clôtures :

La clôture sera de type grillage déroulé, de 2m de hauteur et de teinte verte.

Les accès comporteront un portail métallique, à barreaudage vertical, de 2m de hauteur et de teinte verte.

A l'intérieur du site, trois zones sont aussi ceinturées avec le même type de clôture (cf. PC05) :

- la STEP
- le poste de raccordement Gaz
- le pompage des eaux incendie

6) ACCES

Le site sera desservi par une voirie existante, gérée par le GPMD.

Celle-ci sera adaptée conformément au tracé repris sur le plan masse joint au présent dossier (cf. PC02_A).

Les travaux correspondants seront réalisés par le GPMD, avant réalisation du projet objet de la demande.

Le projet comportera :

-un accès principal,

Desservit par une voirie de 4,5m de large et fermée par un portail coulissant de même largeur.

Il donne sur une voie interne de largeur équivalente, conduisant à un rondpoint distribuant les différentes voies internes du site.

-une sortie principale

Desservie par une voirie de 4,5m de large et fermée par un portail coulissant de même largeur.

MAÎTRE D'OUVRAGE :

AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**-une sortie secondaire**

Desservit par une voirie de 4,5m de large et fermée par un portail coulissant de même largeur.

Nota : cette seconde sortie sera utilisée par les véhicules empruntant la voirie interne située à l'Ouest du site, en cas de stationnement d'un train en cours de chargement.

7) STATIONNEMENT

La création de 47 places de stationnement est prévue.

Elles sont réparties en deux poches.

Une poche de 7 places

Située à proximité de l'atelier/maintenance, dédiée aux véhicules d'intervention

Une poche de 40 places

Située à proximité de l'entrée de site, dédiée aux véhicules du personnel

Celle comporte 3 places adaptées aux personnes à mobilité réduite

25 places reçoivent :

-un revêtement perméable (type dalles engazonnées / « evergreen »)

-un ombrage par la plantation d'arbres à large canopée, répartis à raison d'un arbre pour trois places

8) TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES

Les espaces libres aux abords des constructions seront nivelés et recouverts de gravillons de propreté.

Les espaces libres dans les zones plus éloignées, seront laissés en l'état, la végétation « sauvage » existante sera fauchée selon le besoin.

Végétations plantées :

-Au niveau du parking personnel et du bâtiment des bureaux et vestiaires, les abords des voiries seront plantés de végétations basses, type arbustives.

Le parking sera planté d'arbres à larges canopées, pour apporter de l'ombrage.

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ



SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE
2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET : Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

9) RESEAUX

Réseaux électriques

Un poste de raccordement électrique Moyenne Tension (HTA) est prévu à proximité de l'accès principal.

Le réseau sera ensuite distribué en HTA sur différentes sous-stations qui rabaisseront la tension pour obtenir de la Basse Tension.

Réseaux Gaz

Un poste de raccordement Gaz 4 bars en DN 150 est prévu à proximité de l'accès principal.

Depuis ce point la conduite desservira ensuite l'ensemble des consommateurs du site.

Réseaux Alimentation en Eau

Eau pour le process industriel : Le site sera raccordé sur le réseau des eaux industrielles du Dunkerquois, dont les canalisations sont présentes à proximité.

Eau potable : le site sera raccordé sur le réseau d'eau potable, dont les canalisations sont présentes à proximité.

Réseaux télécom

Un raccordement au réseau de fibre optique est prévu à proximité de l'accès principal.

Assainissement des eaux usées

Eaux usées domestiques

Les effluents d'origine domestique seront générés suite aux besoins sanitaires du personnel. Ils seront susceptibles de contenir des matières organiques.

La parcelle concernée par le projet d'aménagement n'est pas raccordable au réseau d'eaux usées du domaine public. Les eaux usées sanitaires seront donc traitées par une filière d'assainissement non collectif de type micro-station d'épuration. / cf. plan des réseaux (PC02_B).

L'étude de gestion des eaux usées domestiques est disponible en annexe 4.

Le système d'assainissement non collectif mis en place par la société AMeLi consistera en une station d'épuration biologique en polyéthylène à lit fluidisé assurant un traitement biologique des eaux usées domestiques pour 21 à 50 équivalents habitants. La station d'épuration sera constituée :

MAÎTRE D'OUVRAGE :

AMELI Green Lime Solutions
3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE
E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

D'un décanteur primaire double cuve permettant un prétraitement par décantation des MES, rétention des graisses et optimisation de la digestion anaérobie des boues en vue de la réduction du volume de boues à extraire ;

-

D'un réacteur biologique à lit fluidisé dont les performances épuratoires sur les paramètres DCO, DBO5 et MES répondent aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 ;

-

D'un décanteur secondaire permettant de séparer les boues biologiques avant rejet. Les boues de la STEP seront stockées en attente d'épandage et les eaux traitées rejoindront le réseau d'eaux pluviales en transitant par un bassin de tamponnement avant d'être rejetées vers le bassin de l'Atlantique.

La fiche technique de la micro-station d'épuration est donnée en annexe 5 de l'étude d'impact.

Eaux usées industrielles

Les eaux usées industrielles seront les effluents autres que domestiques ou eaux pluviales. Il s'agit :

- des effluents issus de la brumisation des stockages de pierres ;
- des eaux de la station de nettoyage des roues de camions ;
- des eaux de la zone de nettoyage occasionnel des équipements mobiles de l'usine (chargeuses, chariots, voitures)

Le débit d'eaux de brumisation utilisées pour l'abattement des poussières des stocks de pierres calcaires et dolomitiques sera ajusté pour humidifier la pierre sans ruissellement en bas de tas, de sorte qu'il n'y ait pas d'effluent. L'ajustement du débit d'eau de brumisation est essentiel pour l'exploitant puisqu'en cas de pierre trop humide, la consommation spécifique du four devra augmenter.

Par ailleurs, les eaux issues du rince roue seront réutilisées en circuit fermé avec appoint d'eau. Les eaux de la boucle fermée seront évacuées par camion aspiration dans les filières appropriées tout comme les eaux de nettoyage des équipements mobiles.

Aucun rejet direct ou indirect des eaux industrielles ne sera réalisé vers le milieu naturel.

Assainissement des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales sur le projet suit les prescriptions de la Note de doctrine sur la gestion des eaux pluviales au sein des ICPE soumises à autorisation du 30 janvier 2017, rédigée par la DREAL des Hauts-de-France.

Cette note hiérarchise notamment les différents modes de gestion des eaux pluviales :

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLEE-mail : agence@santerarchitectes.fr**PROJET :****Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES****NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET**

1. La réutilisation des eaux pluviales dans le process ;
2. L'infiltration des eaux pluviales dans le sol par des ouvrages de techniques alternatives (bassins d'infiltration, noues, puits, ...) et sous réserve d'une vérification préalable de la faisabilité technique ;
3. Le rejet vers le milieu hydraulique superficiel ;
4. En dernier par raccordement à un réseau public existant.

Les eaux pluviales du projet d'AMELi seront gérées de la manière suivante.

Eaux non susceptibles d'être polluées

Les eaux ruisselant sur les toitures seront considérées comme non polluées. Ces dernières seront collectées par un réseau spécifique et rejoindront un bassin de tamponnement avant rejet au milieu naturel dans le bassin de l'Atlantique.

L'article 29 de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012 précise que les eaux pluviales non polluées peuvent être infiltrées dans le sol. Toutefois, la nappe d'eau des Sables du Landénien des Flandres étant affleurante au droit de la zone du projet, les eaux pluviales seront tamponnées sur site avant d'être rejetées au bassin de l'Atlantique.

Les relevés piézométriques réalisés au droit de la zone d'étude sont donnés ci-après :

	Pz1	Pz2	Pz3	Pz4	Puits
X (en m)	1 640 748	1 641 025	1 640 910	1 640 832	1 640 830
Y (en m)	8 423 427	8 423 305	8 423 159	8 423 226	8 423 225
Z (sol en m NGF)	5,87	5,51	5,60	5,64	5,61
Cote de la nappe (en m)	4,32	4,73	4,21	4,45	4,5
Profondeur de la nappe par rapport au sol (en m)	1,55	0,78	1,39	1,19	1,11

Eaux susceptibles d'être polluées

Les risques de pollution seront susceptibles de se concentrer au niveau des voies de circulation.

Le ravitaillement des engins travaillant sur site sera réalisé sur une aire étanche en pointe-de-diamant équipée d'un séparateur hydrocarbures (à obturation automatique) qui récupère les eaux et les liquides résiduels. Cette aire est susceptible de retenir en confinement d'environ 500 L.

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012, les eaux pluviales polluées doivent être collectées spécifiquement et traitées par un ou plusieurs dispositifs adaptés aux polluants en présence. Là encore, la proximité de la nappe n'est pas favorable à l'infiltration des eaux pluviales.

MAÎTRE D'OUVRAGE : AMELI Green Lime Solutions

3031 rue du Comte Jean
59 760 GRANDE SYNTHÉ

**SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE**

2506 route de l'Ecluse Trystram
59 140 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59 000 LILLE

E-mail : agence@santerarchitectes.fr

PROJET :

**Construction d'une usine de
production de chaux
à GRAVELINES**

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

En termes de gestion des eaux pluviales de ruissellement du site d'AMELi, deux zones sont à distinguer :

- La zone biomasse où seront préparés les combustibles solides de récupération (CSR) lors de la mise en place de la phase 2 : les eaux pluviales de ruissellement de cette zone seront collectées, dans un bassin de tamponnement et transiteront par un décanteur lamellaire et un séparateur d'huiles avant de rejoindre le milieu naturel.
- L'ensemble des autres zones du site : les eaux pluviales de ruissellement seront collectées dans un fossé tampon puis dans le bassin de tamponnement principal du site et rejoindront également le bassin de l'Atlantique après leur passage par un séparateur d'huile.

Le circuit des eaux, présenté au paragraphe II.4.1.2.2. de l'étude d'impact représente l'ensemble des dispositifs de traitement envisagés.

EURL SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE



43 Avenue Faidherbe
59240 DUNKERQUE
44 Rue des Frères Lumière
59000 LILLE
T. 03.28.63.5916

agence@santerarchitectes.fr

SANTER VAN HOOF ARCHITECTURE,
Représentée par M. Nicolas SANTER